



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTION DU CONSEILLER FÉDÉRAL GUY PARMELIN

Les élèves vaudois seront en congé à l'occasion de la réception officielle du nouveau conseiller fédéral, jeudi 17 décembre l'après-midi

Pour faire suite à l'élection, mercredi 9 décembre, du Vaudois Guy Parmelin au Conseil fédéral, et conformément aux pratiques établies par le passé en de telles occasions, les écoliers vaudois seront en congé jeudi 17 décembre, l'après-midi. Un accueil sera cependant prévu pour les enfants dont les parents n'ont pas de possibilité de garde. Les gymnasiennes et gymnasiens seront également en congé, de même que les élèves suivant les écoles professionnelles à plein temps ainsi que les apprentis dont le jeudi après-midi est jour de cours.

Le Conseil d'État a décidé d'accorder un congé exceptionnel aux élèves vaudois jeudi 17 décembre, l'après-midi. Ce congé, à l'occasion de la réception officielle du conseiller fédéral élu Guy Parmelin, s'inscrit dans les pratiques établies par le passé pour les élections des précédents conseillers fédéraux vaudois. Le dernier congé pour un tel événement date de 1983, lors de l'élection de Jean-Pascal Delamuraz. Un accueil sera maintenu dans l'ensemble des établissements pour les enfants dont les parents n'ont pas de solution de garde.

Pour le secteur postobligatoire, les élèves des gymnases seront également en congé, de même que les écoles de métiers à plein temps. Les apprentis en formation duale dont le jeudi est un jour de cours seront également en congé l'après-midi, sans obligation de réintégrer leurs entreprises formatrices.

Pour les secteurs de l'enseignement spécialisé, tout comme pour les institutions relevant du Service de protection de la jeunesse, le congé du jeudi après-midi sera également appliqué concernant l'enseignement, l'accueil étant naturellement maintenu.

Les directions générales et services d'enseignement sont chargés de la mise en oeuvre de cette décision.

Les cours reprendront normalement vendredi 18 décembre pour tous les ordres d'enseignement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 décembre 2015

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01